

IMPORTANT

Fabriquer la ville de demain est l'affaire de tous les Nantais. Depuis 10 ans, la Ville a ouvert des espaces de dialogue dans chaque quartier. Le Conseil Nantais de la Jeunesse est une instance de concertation mise en place par la Ville en juin 2004 pour favoriser le dialogue citoyen avec les 16-25 ans. Il a été imaginé avec des citoyens de 16 à 25 ans, il vous est réservé ! Le Conseil Nantais de la Jeunesse est un lieu de débat, d'échange et de production de projets collectifs.

Les 50 jeunes de l'« Assemblée du CNJ » s'engageront pour un an.

Ils s'engagent à participer régulièrement aux instances de travail du CNJ (*forums quartiers, projets du CNJ, ateliers du jeudi, Assemblées du CNJ, etc*).

Ils devront alimenter la réflexion et contribuer à la qualité et la sérénité des débats en respectant l'avis et les idées de chacun.

Ils auront droit à la carte de membre du CNJ et aux avantages qui y sont liés (*formations, visites des coulisses de la ville, indemnisation des frais liés à leur fonction, etc.*)

Pour assurer la diversité des jeunes de l'« Assemblée », les jeunes seront retenus par un comité constitué d'élus de la Ville de Nantes, de professionnels de la Direction Enfance Jeunesse et de personnalités locales issues du monde de la jeunesse (associations et institutions locales).

En postulant, tu es donc susceptible d'être invité pour une conversation avec ce comité (*entre le 9 février et le 23 février 2007*).

Date limite des retours des candidatures :

Vendredi 9 février

à la Direction Enfance Jeunesse 23 rue de Strasbourg
(Tel : 02 40 41 31 44) ou par email à l'adresse suivante

cnj@mairie-nantes.fr

http://www.nantes.fr/mairie/art_650.asp